



SOMMAIRE

**HOMMES & MÉTIERS**

**3 Avocats**  
Fidal, acteur du droit patrimonial depuis 1950

**4 Franchise**  
W Finance Partner fait évoluer son modèle pour les indépendants

**4 Société de formation / prestataires de services d'investissement**  
Déléguer son contrôle interne pour créer sa société de gestion

**CADRE LÉGAL**

**6 Commercialisation**  
Une étape significative dans la mise en œuvre du rapport Delmas-Marsalet

**8 Epargne**  
Une consultation pour rendre la législation plus efficiente

**9 Contrôle fiscal**  
L'immobilier tire les impôts à la hausse

**DOSSIER**

**10-14 Grand Prix du Patrimoine Jeunes 2006**  
Les Universités de Nantes et Caen se partagent les honneurs

**FINANCES**

**15 Gestion alternative**  
Amélioration en vue après les mauvais résultats récents

**16 Portefeuilles types**

**16 Les partenaires de L'Agefi Actifs pour le second semestre**

**17 Produits dérivés**  
Société Générale propose un certificat à capital protégé sur matières premières

**17 Crédit**  
Un prêt immobilier adapté au statut de fonctionnaire

**18 Les nouvelles offres des promoteurs**

**19-22 Cote et cotations**

**VEILLE**

**22 Carnet**

**24 Agenda professionnel**

GRAND PRIX DU PATRIMOINE JEUNES

## Nantes et Caen remportent les palmes

► Une véritable émulation s'est créée entre les 19 universités participantes à notre concours. Alors que l'IUP de Nantes décroche la première place à l'écrit, Caen confirme sa prééminence pour l'épreuve orale basée sur les capacités commerciales

Depuis quatre ans que L'Agefi Actifs organise un prix destiné à récompenser les meilleurs étudiants de troisième cycle universitaire en gestion de patrimoine, jamais la participation n'a été aussi importante avec l'ensemble des cursus français représentés au travers de 204 étudiants et un nombre de copies pour la partie écrite doublé en un an, à près de 50. La grande nouveauté pour cette édition 2005-2006 a touché l'épreuve orale, puisque tous les étudiants ont été auditionnés en régions dans une phase de qualification à la finale. Celle-ci s'est déroulée à Paris le 27 juin en préambule à la soirée de remise des prix où ont été distingués dans l'ordre : des équipes de Nantes, Montpellier et Paris-Dauphine à l'écrit et, à l'oral individuel, deux jeunes de Caen et un Nantais. ◀



Les prix ont été remis dans le cadre imposant de l'Orangerie de BNP Paribas. De gauche à droite, le podium du « Grand Prix de l'Ingénierie » : André Dumas, directeur des études de Montpellier avec Didier Giraud et Sandrine Champeyrache, deuxièmes ; puis les premiers : Florian Brisais, Nicolas Rautureau, directeur des études, Maxime Augéard, Linda Brosseau, Romain Ladoux, Gilles Pietriga, président du jury, et Pierre Ménard ; enfin, représentant Paris-Dauphine à la troisième place : Lise-Marie Ehl, Franck Litzler, Marie-Laure Decobert, Charles-Henry Guilbert et Alexandre Navaud

**Benoît Baron**  
Pages 10 à 14

### COMMERCIALISATION

## Mise en œuvre prochaine du rapport Delmas-Marsalet

Avec une célérité inhabituelle, des propositions formulées dans le cadre d'un rapport établi à demande du ministre de l'Economie et des Finances - en l'occurrence les pistes de réflexion proposées en novembre 2005 par Jacques Delmas-Marsalet pour améliorer la commercialisation des produits financiers - sont inscrites, six mois après leur publication, dans un projet de loi. Leur introduction, avec un esprit d'à-propos discutable, dans le projet pour le développement de la participation et de l'actionnariat salarié, témoigne de l'importance

que le gouvernement attache à ces mesures et de son souhait d'accélérer leur mise en œuvre. Parmi les principales, la définition de la nature et du champ d'application du devoir de conseil et l'homogénéisation des règles quelle que soit la nature du produit et le statut du distributeur. Dans le même temps, l'Autorité des marchés financiers (AMF) a lancé une consultation pour une « meilleure régulation » qui devrait également conduire à de rapides aménagement de la réglementation de l'investissement et de l'épargne. ◀

Pages 6 et 7

### AVOCATS

## Le droit patrimonial dans la tradition du cabinet Fidal

Premier cabinet d'avocats d'affaires en France par la taille et par le chiffre d'affaires, Fidal est présent sur le créneau du droit patrimonial depuis 1950. Décentralisation oblige, les 30 membres du département droit du patrimoine, dirigé par Pierre Berger, sont logés dans les 20 délégations régionales du cabinet. Forts d'une expérience de 10 à 15 ans, ces spécialistes maîtrisent à la fois le droit civil, le droit fiscal et le droit des sociétés. Compte tenu de la culture patrimoniale du cabinet, parmi les avocats exerçant au sein des départements droit des sociétés et droit fiscal, 200 à 250 d'entre eux maîtrisent cette activité et traitent directement bon nombre de dossiers. ◀

Page 3

### GESTION ALTERNATIVE

## Une embellie prévue après un printemps difficile

A l'instar des marchés d'actions, les indices alternatifs, après avoir très bien performé pendant les premiers mois de l'année, ont enregistré une baisse pendant les mois de mai et de juin. Les gérants ne sont cependant pas inquiets et anticipent, pour le prochain semestre, un retour des profits sur bon nombre de stratégies. La performance pourra provenir du maintien de la volatilité des marchés à un niveau élevé, ce qui procurerait de meilleures opportunités aux gérants utilisant les différentes techniques d'arbitrage, ou de la reprise des actions, qui permettrait aux stratégies directionnelles de ne pas accumuler de retard sur leur moyenne historique. ◀

Page 15